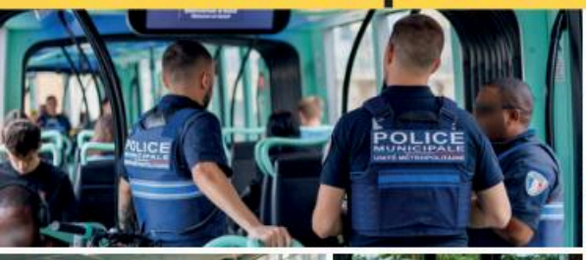
Montpellier Méditerranée Métropole

Nos services publics ont de la valeur



Pour l'intérêt général au service de tous,

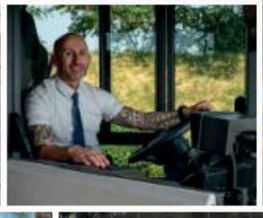
la Métropole agit

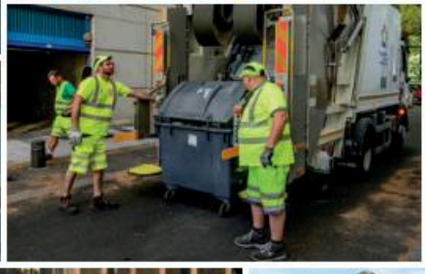


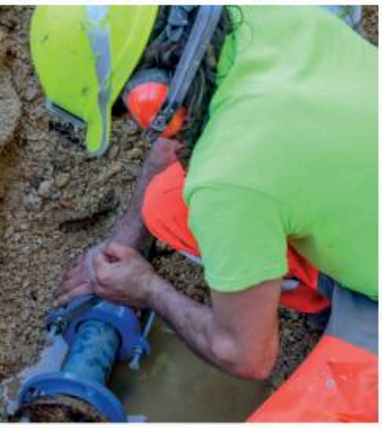


















montpellier.fr/services-publics

«Nos services publics ont de la valeur»

Chaque politique publique a un coût financé par la nécessaire contribution commune qu'est l'impôt. Notre territoire possède de nombreux services publics, c'est un choix, c'est une chance pour chacun d'entre nous.

Il permet à notre métropole d'offrir une politique sportive unique en France dont les titres européens du MHR, la victoire en Coupe de France de Montpellier Handball et le titre de champion de France de volley-ball sont des illustrations.
L'offre culturelle est saluée partout dans notre pays avec ses festivals : la Comédie du Livre, le Printemps des Comédiens, Montpellier Danse, Radio France, Cinemed, Arabesques... mais aussi ses grandes expositions au Musée Fabre, à Lattara, au MOCO...

Nos services publics, ce sont des hommes et des femmes qui travaillent au quotidien pour l'intérêt général. Ce sont nos agents territoriaux qui nettoient nos rues, entretiennent nos paysages avec engagement, affrontant parfois d'insupportables incivilités.

Nos services publics, ce sont des missions pour prendre soin et offrir à chacun les moyens de notre épanouissement, à l'image des 15 piscines où nos maîtres-nageurs apprennent aux enfants à nager pour prévenir les noyades. Des piscines où chacun peut pratiquer du sport, nos 15 médiathèques donnant à tous un accès précieux au savoir et à la connaissance.

Nos services publics nous protègent, à l'image de la police métropolitaine des transports, nouvellement créée, pour renforcer la sécurité, et de nos pompiers pour lesquels la Métropole alloue des financements au SDIS. Comment, à cet instant, ne pas saluer leur engagement cet été pour protéger les communes de Murviel et Pignan par exemple.

Nos services publics, ce sont les visages des hommes et des femmes de la TAM qui, chaque jour, transportent près de 500 000 voyageurs avec nos 5 lignes de tramway et notre réseau de bus. **La Métropole de Montpellier est dorénavant dotée du réseau de tramway par habitant le plus important de France,** améliorant la mobilité de chacun, la qualité de l'air et notre action pour le climat.

Nos investissements publics protègent, embellissent et préparent. La Métropole s'adapte aux risques des épisodes méditerranéens à l'image des digues de protection récemment livrées à Juvignac et Grabels, ainsi que celle du Coulazou à Fabrègues. **Nos cœurs de villages et le cœur de Métropole font l'objet de réaménagements pour embellir nos espaces de vie communs.** La Métropole prépare l'avenir en contribuant au financement de la LGV vers Barcelone et en soutenant les filières économiques créatrices d'emplois...

Elle doit également consacrer des moyens pour rénover un patrimoine qui, après 40 ans, doit être entretenu, comme le Corum, le stade de la Mosson pour le MHSC ou les piscines.
Ce sont des choix d'acquisitions foncières pour protéger nos paysages au bénéfice de la nature et de nos agriculteurs. Le contexte est difficile au regard des efforts que demande l'État aux collectivités locales.
50 % des efforts ont été demandés aux Métropoles. Un travail conséquent d'économies, de marges de manœuvre et d'efficience de l'action publique est conduit pour ne pas sacrifier les services publics. C'est le choix que les maires et le conseil de Métropole ont fait, en dotant notre intercommunalité, comme la plupart des autres Métropoles depuis 2015, d'une contribution fiscale.
Celle-ci est apparue nécessaire pour préserver le service public qui doit affronter l'inflation et les baisses de l'État.

Celle-ci vient protéger le service public rendu à chaque habitant, qui représente pour la Métropole 1 095 euros par an. C'est le choix de nos services publics qui portent tant de valeurs sur notre territoire.

Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Économie – Emploi
Soutien aux entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche
Aménagement et gestion des zones d'activités
Appui à l'emploi
Promotion du tourisme



Mobilité
Gratuité
Tramways, bus, bustram
Marche à pied, vélo
Covoiturage

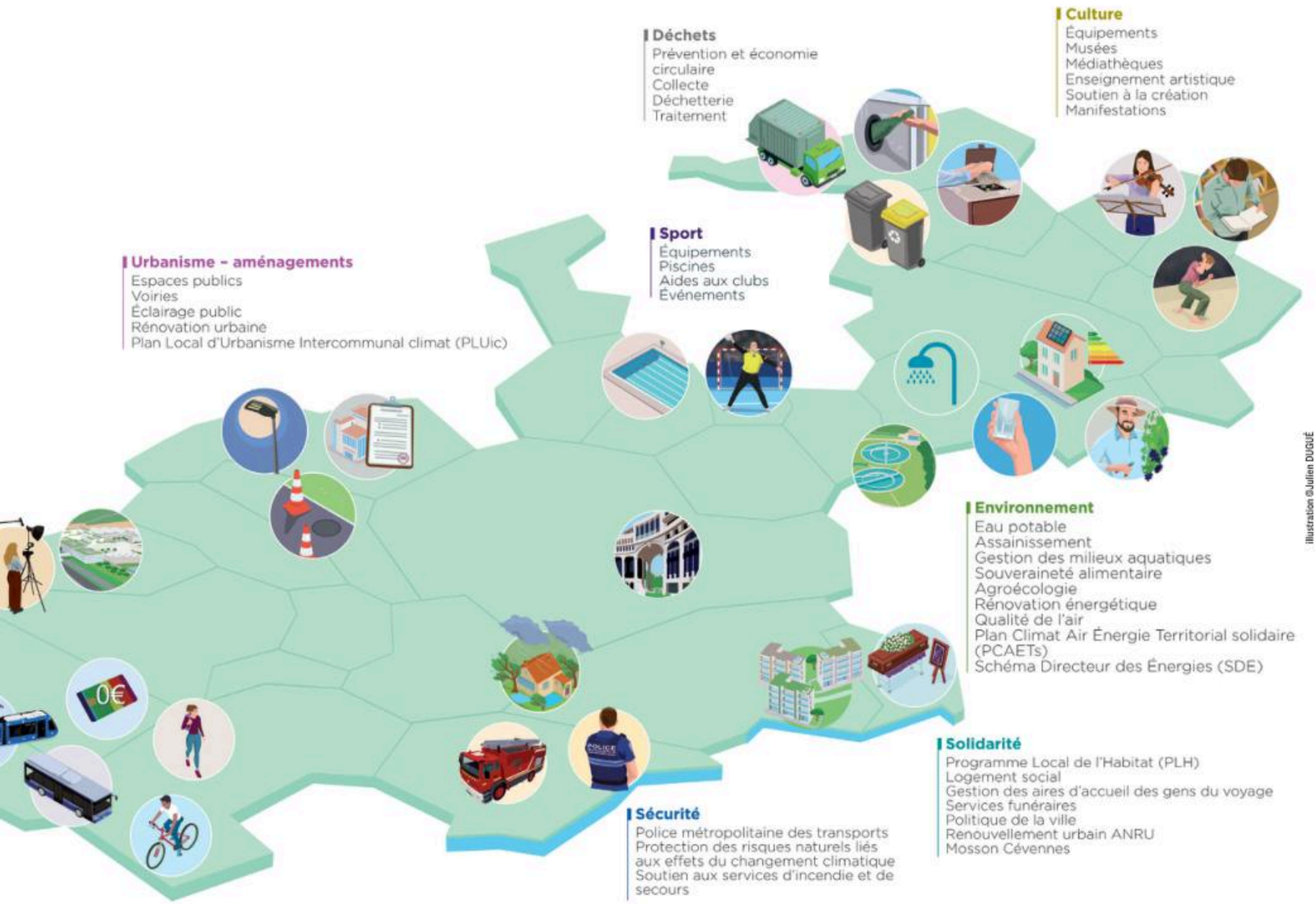


Illustration ©Julien DUGUÉ

Sommaire

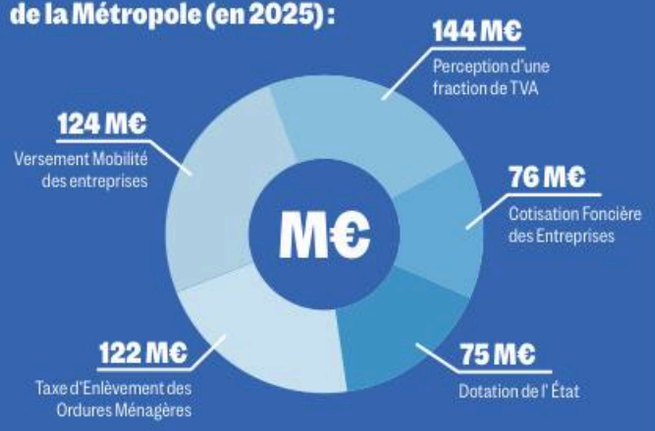
p. 4	Préserver les services publics
p. 6	Culture
p. 8	Économie
p. 10	Mobilités
p. 12	Sport
p. 14	Déchets
p. 16	Sécurité
p. 18	Urbanisme
p. 20	Solidarités
p. 22	Environnement

Des choix budgétaires pour préserver les services publics

QUELLES SONT LES RECETTES DE LA MÉTROPOLE ?

Parce que beaucoup d'enjeux dépassent les frontières communales, la Métropole agit à l'échelle des 31 communes et de plus de 500 000 habitants sur de nombreux sujets. Pour financer ces politiques publiques, les recettes de la Métropole reposent principalement sur la fiscalité des entreprises (CFE), complétées par le Versement Mobilité qui finance l'offre des transports ainsi que sa gratuité pour les habitants de la métropole. Les habitants participent dans une moindre mesure au budget de la Métropole notamment via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour financer la compétence déchets, le reste des recettes provient notamment des dotations de l'État qui évoluent assez peu.

5 principales recettes de la Métropole (en 2025) :



**CFE : Cotisation Foncière des Entreprises*
**CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*
**CSR : Combustibles Solides de Récupération*

Pour son budget 2026, la Métropole a été confrontée à trois difficultés majeures

L'effort demandé par l'Etat au redressement de son déficit public s'élève pour la Métropole à environ **18 millions d'euros en 2026, pour l'année prochaine et la suivante ce seront encore 4,4 millions supplémentaires.** En outre, la taxe d'habitation qui a été supprimée n'est ici pas intégralement compensée par l'Etat.

La Métropole perçoit de l'Etat la plus faible dotation par habitant de France, ce qui est une injustice. **Montpellier reçoit 85 euros par habitant, quand la moyenne nationale s'établit à 120 euros par habitant,** (la plus élevée est celle consentit à la Métropole de Lille avec 167 euros par habitant). Cette iniquité représente un manque de 20 millions d'euros par an au budget de la Métropole.

L'impact de l'inflation est majeur sur les dépenses, ce qui augmente le coût du service qui vous est rendu. À service équivalent, celui-ci est devenu plus cher pour la Métropole. Le taux d'inflation a atteint jusqu'à 4,9% en 2023, actuellement il est encore près de trois fois plus important qu'au début du mandat. Des dépenses ont ainsi particulièrement augmenté : les frais financiers ont par exemple augmenté de 14 millions d'euros depuis le début du mandat à cause de la hausse des taux d'intérêt, l'énergie à quant à elle été multipliée par 2,5 depuis 2021.

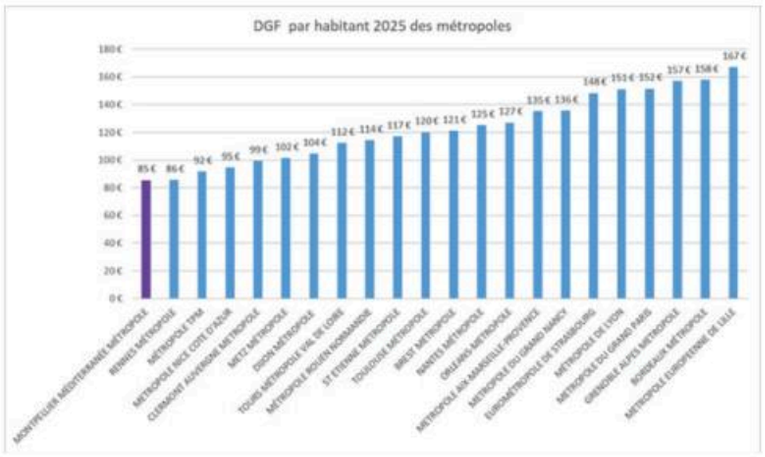
LA MÉTROPOLE TOUJOURS ENGAGÉE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

La Métropole conduit parallèlement un plan exigeant de mesures pour réduire les dépenses et veiller à ce que chaque euro dépensé soit un euro utile et optimisé.

Par exemple :

Passage au LED pour l'éclairage public afin de **baisser de 30 % la facture d'énergie.**

Choix de véhicules électriques pour **diviser par 5 la consommation de carburants.**



La Métropole de Montpellier est celle qui exerce le plus de compétences de par ses nombreux services publics, ses choix en matière de sport, d'engagement écologique, de culture... Elle consacre chaque année 1095 euros par habitant. Ainsi, une famille avec un enfant bénéficie en moyenne de l'équivalent de 3285 euros de services délivrés par la Métropole.

Quels choix avaient les maires et les élus communautaires face à la baisse des dotations de l'Etat et à l'inflation ?

TROIS OPTIONS ÉTAIENT POSSIBLES :

- Une **réduction des services publics** entraînant la fermeture de piscines, de médiathèques, la diminution drastique de prestations de nettoyage. Aucun élu n'a fait de proposition en ce sens.
- Une contribution importante des communes à la Métropole qui aurait pu conduire à une **hausse de la part communale** des impôts ou à la réduction du service public des écoles, crèches ou police municipale. Aucun maire de la Métropole n'a souhaité augmenter les contributions.
- **La création d'une fiscalité métropolitaine.**

Le choix a été de préserver l'offre de services publics en demandant aux propriétaires de contribuer par l'impôt à l'effort de la Métropole. En effet, depuis sa création, la Métropole disposait d'un taux quasi inexistant de 0,17 % quand ceux de Nice et Nantes sont à 6,4 % et Toulouse 13,2 %. L'autre option aurait été d'augmenter la fiscalité des entreprises, mais, considérant la situation économique le choix a été fait de maintenir le taux de CFE à 36,58%.



Le Conseil de Métropole, avec plus de 2/3 des voix, a adopté ce nouveau taux afin de préserver vos services publics.

Il s'agit d'une augmentation maîtrisée qui n'impacte que les propriétaires de logements. A titre d'exemple, le propriétaire d'un petit appartement de 20 mètres carrés aura un impact, selon la commune du bien, de 1 à 5€ par mois, celui d'un appartement de 55 mètres carrés de 6 à 10€ par mois, celui d'une maison de 100 mètres carrés de 11 à 19€ par mois. Le propriétaire d'une maison de 150 mètres carrés à Montpellier aura, à titre d'exemple, un impact de l'ordre de 26€ mensuels.

Augmentation du temps de travail des agents de la collectivité et prévention renforcée de l'absentéisme.

Politique de marchés publics visant à stimuler davantage la concurrence et baisser les prix.

Stabilisation du nombre de ses agents sur les prochaines années.

Perspectives à l'horizon 2030-2031 avec la mise en place du CSR* sur le site d'Amétyst, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères baissera de 10 %.

La Métropole va continuer à investir pour votre qualité de vie. Même s'il n'y aura pas d'investissements aussi coûteux que la ligne 5 de tramway qui a représenté un coût de 450 millions d'euros, la Métropole va continuer à investir pour la transition écologique du territoire (bustram, vélo, déchets...). Ces investissements continueront de valoriser les biens des propriétaires. En effet, à titre d'exemple, au cours des quatre dernières années la valeur des maisons a progressé de + 36 %, celle des appartements de + de 15%.


© Christophe RUIZ

Festival Radio France au Château de Montferrier-sur-Lez

Culture | Soutenir la création, partager les imaginaires

Faire le choix de la culture, c'est soutenir les artistes, accompagner la création, faire vivre de grands festivals, préserver nos institutions culturelles… La culture rassemble et émancipe, c'est pourquoi nous la défendons avec ardeur.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER À LA CULTURE :

76 M€*

Soit 152€/an par habitant.
***Dont 10 M€ d'investissements.**

La Métropole fait le choix d'une culture exigeante et accessible, fidèle à son identité de terre d'accueil et d'avant-garde. Du musée Fabre à l'Opéra en passant par le Domaine d'O ou le MO.CO., le territoire rayonne bien au-delà de ses frontières. Cette ambition s'incarne également dans de grands rendez-vous comme la Comédie du Livre, le Printemps des comédiens, Montpellier Danse ou le Festival Radio France… Terreau de l'audace culturelle, la Métropole souhaite faire de la culture un facteur de rayonnement, d'émancipation et de partage.

Sur le vif

MONTPELLIER, TERRE DE FESTIVALS

Chaque année, de mai à juillet, Montpellier devient un immense terrain de jeu pour les festivals culturels, dont certains parmi les plus reconnus en France et à l'international. Ainsi, « La Comédie du livre », « Le Printemps des comédiens », « Montpellier Danse » et le «Festival Radio France Occitanie Montpellier » offrent des centaines de rendez-vous dans la métropole où se mêlent excellence et liesse populaire. Une situation unique en France.


© Christophe RUIZ

Cellule d'Excellence d'Epsedanse dans le cadre du festival Montpellier Danse 2026 à Sussargues.

La compétence en actions

- Gestion du réseau des 15 médiathèques.
- Soutien aux musées, au patrimoine et à l'archéologie.
- Accompagnement des acteurs culturels et financement de la création.
- Développement de l'enseignement artistique.
- Organisation et soutien aux grands festivals et manifestations culturelles.
- Éducation artistique et culturelle pour les jeunes publics.



Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades



Médiathèque Françoise Giroud - Castries

Nos services publics ont de la valeur

« À l'heure où la lecture est concurrencée par les écrans, notre mission est plus essentielle que jamais. Ce qui me rend particulièrement fière, c'est le travail mené auprès du jeune public. Lorsqu'un enfant découvre le plaisir de la lecture, c'est une porte qui s'ouvre sur l'imaginaire et parfois une passion pour toute une vie. »



© Christophe RUIZ

Hafça,
Bibliothécaire
Médiathèque Emile Zola

NOMBRE D'ENTRÉES ANNUELLES DANS LES 15 MÉDIATHÈQUES.

↳ **1,22 M**

La Métropole prend en charge 97 % du coût du service.

COÛT RÉEL ABONNEMENT ANNUEL :	PRIX PAYÉ PAR L'USAGER * :
~~309 €~~	10 € (gratuit pour les enfants)

*habitant de la métropole

Dans l'actu

Dans le cadre de son bicentenaire, le musée Fabre va bénéficier de travaux d'extension avec une grande salle d'exposition de 940 m² creusée sous la cour Soulages. Parallèlement, le projet présentera davantage de salles d'exposition permanente et des espaces d'accueil repensés. Les phases préparatoires ont démarré avec des travaux qui débuteront en 2028 pour une livraison fin 2030. Le parvis sera repris pour redonner sa splendeur à la Portée Buren et un jardin des sculptures prolongera l'expérience du musée sur l'esplanade.



Parvis du Musée Fabre

D'ici 2033

La Métropole continue son engagement en faveur de la culture et du patrimoine avec plusieurs projets structurants.

- **Agrandissement du musée Fabre** intégrant une nouvelle salle d'expositions temporaires, des espaces consacrés à l'art des 20e et 21e siècles et l'amélioration de l'accueil des publics.
- **Rénovation du Corum** pour conforter sa place d'équipement culturel et événementiel majeur à l'échelle métropolitaine et régionale.
- **Transformation en profondeur du site archéologique Lattara – musée Henri Prades** comprenant un complexe archéologique, un centre de conservation et d'interprétation et de nouveaux parcours de visite.
- **Mise en œuvre de la gratuité du réseau des médiathèques** afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.



© Christophe RUIZ

Studio à ciel ouvert - Villeneuve-lès-Maguelone

Économie | Attirer les talents, créer de l'emploi

Capitaliser sur nos atouts pour attirer davantage d'entreprises et créer des emplois, tel est notre engagement. Ce mandat sera pleinement concentré sur le développement économique au profit du territoire.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE :

44 M€*

Soit 88€/an par habitant.
*Dont 15 M€ d'investissements.

La métropole de Montpellier bénéficie d'une attractivité exceptionnelle. La transformer en emplois et en richesse constitue l'un des grands défis du territoire. Ainsi, la nouvelle stratégie de développement économique se fonde sur l'innovation, les transitions et l'accompagnement des filières d'avenir. De la santé globale aux industries culturelles et créatives, en passant par les énergies renouvelables ou le numérique, l'ambition de la Métropole lie création d'emplois et rayonnement.

Sur le vif

LA MÉTROPOLE, EN POINTE SUR LA SANTÉ GLOBALE

Lancé en 2021, MedVallée structure toute une filière autour de la santé globale (soin, alimentation, environnement) pour peser au niveau mondial dans ce domaine. Dans les faits, des chercheurs, des laboratoires, des entreprises, des institutions, représentant plus de 1300 acteurs et près de 300 M€ de levées de fonds pour les projets sur le territoire. Un modèle qui fait référence.



Le CRIBS (Centre de Recherche et Innovation en Biologie Santé) est intégré dans le nouveau bâtiment de Biologie du CHU de Montpellier.

La compétence en actions

- Appuyer le développement des entreprises.
- Aménager les zones d'activités en préparant le foncier économique de demain.
- Soutenir l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur.
- Accompagner nos filières stratégiques.
- Favoriser l'accès à l'emploi.
- Faire rayonner la métropole en France et à l'international.



Pose de la 1ère pierre de Cykero à Castelnau-le-Lez



Sandfall Interactive, studio montpelliérain créateur du jeu vidéo multirécompensé « Clair Obscur : Expédition 33 »

Nos services publics ont de la valeur

« Travailler au BIC de Montpellier, classé parmi les meilleurs incubateurs publics d'Europe, est une vraie fierté. Derrière des réussites comme MedinCell, Swile ou La Brigade de Véro, il y a des années d'accompagnement. Et avec un taux de réussite de 95% à 3 ans, les start-up que nous suivons deviennent à terme de vraies entreprises pourvoyeuses d'emplois. »


© Christophe RUIZ

Isabelle,
BIC de Montpellier.

30 000 EMPLOIS

↓

C'EST L'OBJECTIF DE CRÉATION À L'HORIZON 2033

Dans l'actu

Classée en 2025 première métropole de France pour son attractivité économique par le baromètre Arthur Loyd, le territoire continue d'attirer entreprises, investisseurs et talents. Depuis 2020, plus **de 320 projets d'implantation** ont ainsi été accompagnés, **représentant plus de 8 500 emplois locaux**, une attractivité qui priorise les emplois qualifiés en misant sur les zones d'activités à forte valeur ajoutée (Cambacérès, Cité Créative, Eurêka, etc.) et les filières spécialisées.


© Studio SAUERBIC
ZAC Cambacérès

D'ici 2033

La Métropole entend transformer son attractivité en emplois, en investissements et en développement économique soutenable et ambitieux.

Instauration d'un guichet unique dédié à l'accueil de nouvelles entreprises pour simplifier et favoriser leur implantation avec un accompagnement renforcé.

Développement des filières stratégiques autour d'écosystèmes générateurs d'attractivité et de nouveaux emplois pour le territoire.

Modernisation et requalification des zones d'activités économiques mieux connectées, plus vertes et offrant plus de services.

Lancement du réseau des entrepreneurs ambassadeurs pour faire rayonner le territoire.



© Christophe RUIZ

Mobilités

Répondre au défi écologique, soutenir le pouvoir d'achat

Offrir un réseau de transports performant, des aménagements cyclables et piétons sécurisés, c'est aussi permettre à ceux qui n'ont pas d'autres choix, de pouvoir se déplacer en voiture plus sereinement.

Avec près de 350 millions d'euros consacrés chaque année aux mobilités, il s'agit de l'une de ses compétences les plus structurantes. Décarboner les transports en commun, maintenir la qualité de service, connecter les villes du territoire entre elles, encourager les modes actifs, autant de défis que relève la Métropole depuis 2020. Gratuité des transports, création de la ligne 5 de tramway, extension de la ligne 1 vers la gare Sud de France, lancement du Bustram et multiplication des pistes cyclables sécurisées, la Métropole fait sa révolution des mobilités.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER AUX MOBILITÉS PRÈS DE :

350 M€*

Soit 700€/an par habitant.
***Dont 185 M€ d'investissements.**
C'est le premier budget de la Métropole.

Sur le vif

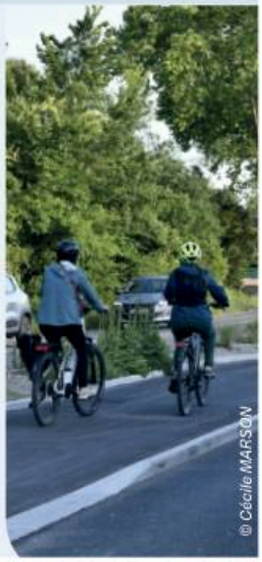


LA MÉTROPOLE A ENGAGÉ UNE NOUVELLE ÉTAPE DE SA TRANSFORMATION AVEC LE BUSTRAM.

L'objectif est de mieux connecter les communes (Castelnau-le-Lez, Castries, Le Crès, Vendargues, Lavérune, Pignan, Cournonterral, Cournonsec…), les quartiers et les grands pôles d'activités grâce à des lignes rapides, prioritaires et régulières, bénéficiant d'horaires plus étendus et d'une fréquence renforcée.

La compétence en actions

- Gratuité des transports en commun pour les habitants de la métropole.
- Développement du réseau de tramway, bus et bustram.
- Entretien, modernisation et sécurisation du réseau TaM.
- Déploiement des mobilités actives, plan marchable, réseau express vélo.
- Accompagnement aux alternatives à la voiture individuelle, pôles d'échanges multimodaux.
- Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.


© Cécile MARSON

Piste cyclable à Prades-le-Lez


© Christophe RUIZ

Nos services publics ont de la valeur

« Entre travail, études ou loisirs, se déplacer sur le territoire est une nécessité primordiale pour de nombreux habitants. C'est pourquoi, aujourd'hui, je ressens une vraie fierté de transporter les usagers depuis mon poste de pilotage. Contribuer à la vie quotidienne des gens, participer à leur liberté tout en préservant l'environnement, qui dit mieux ? »


© Christophe RUIZ

Mathieu,
Chauffeur de bus TaM

NOMBRE MOYEN DE VOYAGES QUOTIDIENS QUI EMPRUNTENT LE RÉSEAU TaM :

460 000

PRIX ABONNEMENT ANNUEL :
~~585 €~~

PRIX PAYÉ PAR L'USAGER :
0 €
Pour les habitants de la métropole.

Dans l'actu

Alors que les modes de transports alternatifs se développent, vélo et trottinette en tête, la Métropole a souhaité réaffirmer la place centrale du piéton, par nature plus fragile, en faisant de sa sécurité dans l'espace public une valeur fondamentale. Grâce au Guide du partage de la rue, les règles du vivre-ensemble rapportées aux mobilités deviennent un véritable texte de référence rappelant les droits et devoirs de chacun selon son mode de déplacement. Pour plus d'informations : *montpellier.fr/campagnes/partager-la-rue.*


© Ludovic SEVERAC

Favoriser la marche en ville

D'ici 2033

La Métropole va continuer la transformation de son réseau de mobilités.

- **Extension du tramway au-delà des frontières de la métropole,** en lien avec les territoires voisins.
- **Lancement du plan marchable pour faciliter les déplacements à pied** bénéfiques pour la santé.
- **Portage avec les intercommunalités voisines de la candidature du SERM** (Service express régional métropolitain) pour améliorer la desserte du territoire grâce à des cars à haut niveau de service, un TER littoral cadencé.
- **Poursuite des aménagements cyclables sécurisés** (Vélolignes montpelliéraines) afin de développer la pratique du vélo au quotidien.



© Christophe RUIZ

FISE 2026- Rives du Lez

Sport | Soutenir l'apprentissage et le haut niveau

Investir dans des équipements de proximité, soutenir le sport féminin et le sport de haut niveau, accueillir de grands événements, c'est faire du sport un choix politique, un vecteur de valeurs et un moteur de développement.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER POUR LES SPORTS :

41 M€*

Soit 82€/an par habitant.
*Dont 9 M€ d'investissements.

Selon le journal L'Équipe, Montpellier est le territoire le plus sportif de France, hors Paris. Grands équipements, soutien aux clubs élite, accueil des événements d'envergure, généralisation et féminisation de l'accès aux pratiques, la Métropole crée les conditions d'une véritable culture sportive partagée et propose un projet territorial, populaire et attractif qui fait de Montpellier une référence.



MHR féminin, l'un des clubs des plus titrés de sa discipline

Sur le vif

LA MÉTROPOLE S'IMPOSE COMME UNE TERRE D'ACCUEIL POUR DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS.

Elle a notamment accueilli le Championnat du monde de patinage artistique, le Championnat d'Europe de judo ou le WTT de tennis de table, les relais des flammes olympique et paralympique en 2024, rassemblant plus de 100 000 personnes. Le FISE réunit chaque année 300 000 visiteurs. Autant d'événements qui font rayonner Montpellier en France et dans le monde générant d'importantes retombées économiques pour le territoire.

La compétence en actions

- Construction et entretien des équipements métropolitains.
- Gestion des 15 piscines du réseau. Mise en œuvre du nouveau grand plan piscine
- 30 000 enfants accompagnés dans l'apprentissage de la natation.
- Soutien aux clubs élite.
- Accueil et organisation de grands événements sportifs.



BLMA- Lattes



Plan "Savoir nager"- Piscine Amphitrite, Saint-Jean-de-Védas

Nos services publics ont de la valeur

« Comme mes 160 collègues des piscines, je m'investis chaque jour dans le plan "Savoir nager" pour prévenir les noyades. Ma plus grande fierté est de rendre ce droit accessible à tous les enfants, sans distinction. »



Géraldine,
Maître-nageuse
Piscine Amphitrite

NOMBRE D'ENTRÉES ANNUELLES DANS LES 15 PISCINES DU TERRITOIRE : 1,5 M

La Métropole prend en charge 65% du coût du service.

COÛT RÉEL DE L'ENTRÉE : ~~7 €~~

PRIX PAYÉ PAR L'USAGER : **2,47 €** (habitant de la métropole)

Dans l'actu

Le Centre Aquatique Neptune a totalement rouvert en juillet 2026, suite à d'importants travaux : nouveau hall d'accueil, vestiaires, bassin intérieur de 25 mètres rénové, nouvel espace d'apprentissage, pataugeoire sécurisée et bassin extérieur de 50 mètres. 500 m² de panneaux photovoltaïques ont également été installés et l'équipement est raccordé au réseau de chaleur métropolitain.



Centre Aquatique Neptune rénové

D'ici 2033

La Métropole va développer ses infrastructures pour porter des projets sportifs d'envergure et de santé publique.

Rénovation d'ampleur du stade de la Mosson, rebaptisé « Stade Louis Nicollin » afin d'ancrer cet équipement de haut niveau au cœur du quartier.

Création du musée du sport Louis Nicollin.

Construction d'une nouvelle salle dédiée au handball, offrant ainsi des conditions optimales d'entraînement et de compétition.

Mise en service du parc multi-glisse Gérard Bruyère à Baillargues dédié notamment au wakeboard.



Collecte déchets ménagers

Déchets | Trier plus, jeter moins

Transformer Ametyst permettra d'apporter une réponse durable et économique à notre territoire. La performance de notre politique déchets influera sur notre environnement comme sur la santé de nos finances.

Avec plus de 250 000 tonnes de déchets produits sur le territoire chaque année, soit 526 kg par habitant, la gestion et la valorisation des déchets constitue une compétence essentielle de la Métropole et un défi majeur. Depuis 2020, la Métropole a donc engagé une stratégie ambitieuse qui combine généralisation de la collecte des biodéchets et optimisation du recyclage. L'indispensable réduction de la poubelle grise doit s'accompagner au cours du mandat de la transformation de l'usine Ametyst visant à améliorer les performances de valorisation et réduire drastiquement l'enfouissement de nos déchets ménagers chez nos voisins.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER POUR GÉRER LES DÉCHETS :

128 M€*

Soit 256 €/an et par habitant.
*Dont 7 M€ d'investissements.
C'est le troisième budget de la Métropole.

Sur le vif



Point de réemploi dans les déchèteries

↳ *Pour tout savoir*

MONTPELLIER, CAPITALE DU RÉEMPLOI

Le territoire déploie, depuis 2024, une plateforme numérique : "Je donne au lieu de jeter". En quelques clics, toutes les solutions pour donner une seconde vie à tous les objets, vêtements... Objectif : réduire notre volume de déchets tout en participant à l'économie sociale et solidaire.

La compétence en actions

- Prévention des déchets et développement de l'économie circulaire.
- Collecte des déchets ménagers, du verre et déploiement de la collecte des biodéchets.
- Gestion et modernisation du réseau des déchèteries.
- Tri, recyclage et valorisation des déchets.
- Traitement des déchets ultimes et production d'énergie.
- Sensibilisation des habitants aux écogestes et à la réduction des déchets.



Borne de recyclage de verre


Centre de tri Déméter

Nos services publics ont de la valeur

« Je prends à cœur de répondre aux usagers sur toutes leurs questions quotidiennes et notamment celles liées aux déchets. Aujourd'hui, près de 50 % du verre n'est toujours pas trié alors qu'il peut être recyclé à l'infini. Chacun peut y contribuer à son niveau. J'aime expliquer, convaincre, modifier les pratiques pour agir en faveur de l'environnement. »


© Christophe RUIZ

Marie,
Responsable unité relations usagers

L'OBJECTIF DE BAISSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) :

↳ **-10%**

D'ici la fin du mandat grâce à la réduction de nos déchets et à la transformation de l'usine de traitement.

Dans l'actu

Si réduire le volume de nos poubelles grises demeure la priorité, le tri des biodéchets, qui représentent un tiers de celles-ci, en constitue un des leviers essentiels. Pour améliorer la collecte de cette filière, la Métropole a engagé le déploiement de centaines de nouveaux points d'apport volontaire sur tout le territoire. Près de 800 bornes dans 21 communes sont déjà installées et le déploiement se terminera courant 2027 dans le reste de la métropole.



Point d'apport volontaire de biodéchets

D'ici 2033

La Métropole poursuivra la politique engagée de sa gestion des déchets afin de réduire son impact environnemental, maîtriser ses coûts et renforcer son autonomie.

Transformation d'Ametyst pour traiter les déchets localement, produire une énergie, souveraine, écologique et économique.

Déploiement progressif de plus de 1 300 points d'apport volontaire de biodéchets, situés à moins de 300 mètres de chaque habitation.

Développement de grandes recycleries pour offrir une seconde vie aux déchets et structurer une véritable filière d'emploi.



© Christophe RUIZ

Police métropolitaine des transports

Sécurité | Prévenir les risques, protéger les habitants

Prévenir, rassurer, intervenir rapidement : nous voulons garantir à chacun un cadre de vie plus sûr et plus serein. La protection des habitants est au cœur de nos actions.

La sécurité des voyageurs sur le réseau de transports en commun, la prévention des risques, la gestion des milieux aquatiques, la lutte contre les inondations et les incendies, autant de missions qui placent la protection des habitants au cœur de l'action de la Métropole. En effet, le dérèglement climatique expose le territoire à des risques toujours plus nombreux et intenses entre épisodes méditerranéens, inondations, sécheresses, incendies ou canicules. Face à ces défis, la Métropole agit pour protéger les habitants et anticiper les crises.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER À LA RÉDUCTION DES RISQUES ET À LA SÉCURITÉ DES HABITANTS :

40 M€*

Soit 80€/an par habitant.
*Dont 11 M€ d'investissements.

Sur le vif

SOLIDAIRES FACE AUX RISQUES

Face à la récurrence et la multiplicité des dangers naturels comme les inondations ou les incendies, une réponse efficace nécessite une coordination à l'échelle du territoire. Avec son futur plan intercommunal de sauvegarde, la Métropole veut mieux anticiper les crises, organiser la solidarité entre communes et protéger plus efficacement les habitants.


© Agence Ter. A. AUBERT

Nouvelle digue de protection contre les inondations à Juvignac

La compétence en actions

- Sécurisation du réseau de tramway et de bus grâce à la police métropolitaine des transports.
- Protection contre les inondations.
- Entretien, restauration et modernisation des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques.
- Prévention des risques naturels liés aux inondations, aux feux de végétation et aux effets du changement climatique.
- Soutien aux services d'incendie et de secours pour renforcer la protection des habitants.



La Mosson retrouve son lit



Sécurisation lors de l'épisode méditerranéen - décembre 2025

Nos services publics ont de la valeur

« Je suis fier de faire partie de la police métropolitaine des transports. Notre présence permet de prévenir les incivilités, de rassurer les voyageurs, d'accompagner les conducteurs et d'intervenir rapidement quand c'est nécessaire. Ce que j'aime dans ce métier, c'est le contact direct avec les habitants. »



Yannick,
Chef d'équipe
police métropolitaine
des transports

23 M €

FINANCEMENT ANNUEL DE LA MÉTROPOLE AUX POMPIERS

Contribution la plus élevée du département.
Soit 46€ / an par habitant.

Dans l'actu

La Métropole finance la protection incendie. **L'inauguration, le 9 juin dernier, de la nouvelle caserne de Montpellier Sud** renforce la capacité d'intervention des sapeurs-pompiers sur le territoire. En rapprochant les secours des habitants, elle permet des interventions plus rapides et plus efficaces. Ce projet traduit l'engagement fort de la Ville et de la Métropole aux côtés du SDIS de l'Hérault pour mieux protéger les habitants face aux urgences du quotidien comme aux crises majeures.



Inauguration du Centre de secours principal Montpellier Sud – Juin 2026

D'ici 2033

La Métropole fera de la résilience du territoire une priorité pour mieux protéger les habitants face aux risques climatiques, naturels et du quotidien.

Préparation de chaque commune aux crises majeures grâce au futur plan intercommunal de sauvegarde, qui permettra d'anticiper les risques, de coordonner les moyens et d'agir plus vite.

Poursuite des travaux de digues, de restauration des cours d'eau et de modernisation des ouvrages hydrauliques afin de mieux protéger les secteurs les plus vulnérables contre les inondations.

Mise en œuvre du Plan Intercommunal de Sauvegarde pour mieux préparer chaque commune aux risques majeurs (anticiper, coordonner les moyens et agir plus vite).



© Christophe RUIZ

L'esplanade Charles de Gaulle embellie, végétalisée, rafraîchie

Urbanisme | Aménager durablement et embellir

Maîtriser l'urbanisme pour préserver les espaces naturels tout en répondant aux besoins des habitants. Végétaliser, embellir, entretenir les espaces publics, l'éclairage et les routes, ces missions sont essentielles pour offrir le meilleur cadre de vie possible.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER POUR LA VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS :

140 M€*

Soit 280 €/an par habitant.
***Dont 54 M€ d'investissements.**
C'est le deuxième budget de la Métropole.

Parce que la qualité de vie commence dans la rue, sur une place ou devant un commerce, la Métropole a fait de l'embellissement des espaces publics une priorité en s'attachant à ce qu'ils soient plus beaux, plus verts, plus accessibles et mieux pensés. Après avoir rénové les places emblématiques du cœur de métropole, il s'agit désormais de se concentrer sur les places des villes et des villages du territoire. Ceci, tout en poursuivant la rénovation de la voirie dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé, respectueux de l'identité de nos communes.

Sur le vif



Le parvis restauré de l'église de Vendargues

LA MÉTROPOLE SOIGNE SES ESPACES PUBLICS.

Ici la réhabilitation d'un centre ancien avec un nouveau revêtement esthétique, agréable et accessible à toutes les générations et tous les usages ; là l'implantation de nouveaux bancs, de bosquets végétalisés, des élargissements de trottoirs, les espaces publics sont le cœur battant qui fédère et rassemble toute une commune. Le budget dédié, le deuxième plus important, permet de sécuriser les trajets et de redynamiser le cadre de vie afin d'améliorer le quotidien des 500 000 habitants de la métropole.

La compétence en actions

- Aménager et embellir les espaces publics du quotidien.
- Rénover les rues, les trottoirs et la voirie.
- Moderniser l'éclairage public pour réduire consommation et pollution lumineuse.
- Maîtriser l'urbanisme grâce au PLUi-Climat, en préservant les espaces naturels et agricoles.
- Accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement et de cadre de vie.



Exemple de l'éclairage économe en énergie et pollution lumineuse



Création d'une rue parc, réaménagement des aires de jeux et désimperméabilisation des places de parking - Juvignac

Nos services publics ont de la valeur

« J'aime mon métier, parce qu'il améliore la vie des habitants. Je travaille sur les sujets de voirie, et je réfléchis donc au partage de l'espace public : circuler dans une rue, se croiser sur un trottoir... Ma plus grande fierté, c'est de rendre nos villes plus belles. »



© Christophe RUIZ

Anthony,
Agent d'entretien voirie
Pôle proximité espaces publics

2/3 DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

↓

EST PRÉSERVÉ DE TOUTE CONSTRUCTION

Grâce au PLUi-Climat en vigueur depuis le 16 juillet 2025.

Dans l'actu

Alors que près de 1400 élèves font leur première rentrée dans le tout nouveau lycée de Cournonterral, la Métropole s'attache à accompagner ce projet essentiel par des travaux de desserte. En effet, il s'agit pour la collectivité de faciliter l'accès à l'établissement pour les familles venant notamment de Fabrègues, Pignan, Saussan ou Cournonsec ainsi que pour les transports scolaires qui effectueront ces trajets quotidiennement. Au total, 12 mois de travaux et un budget de 8,2 M€.



Travaux d'aménagement des accès au lycée Elisabeth et Robert Badinter de Cournonterral

D'ici 2033

La Métropole poursuivra ses investissements afin d'améliorer concrètement le cadre de vie dans chaque commune, chaque quartier et chaque cœur de village.

Rénovation de la voirie et des espaces publics dans les communes, avec une attention particulière portée aux trottoirs, à l'accessibilité, à l'éclairage, aux plantations et au partage de l'espace public.

Mise en œuvre du **PLUi-Climat permettant de mieux maîtriser l'urbanisme,** et de protéger les espaces naturels et agricoles tout en luttant contre l'étalement urbain.

Réhabilitation des cœurs de ville pour en faire des lieux de rencontre.



© Christophe RUIZ

Résidence ACM Maria Casarès

Solidarités | Loger et accompagner les habitants

Rendre accessible le logement est l'enjeu de ce mandat. Nous mettrons en œuvre différents dispositifs pour permettre à tous les habitants du territoire d'y accéder. La solidarité, pour nous, est essentielle.

Pour répondre à la tension croissante sur le logement, pour limiter la hausse des loyers et permettre à chacun de se loger dignement, la Métropole accentuera son action en mobilisant tous les leviers pour construire de nouveaux logements, lutter contre l'habitat indigne, aider à la rénovation thermique… Une mobilisation qui fait de Montpellier l'une des métropoles les plus engagées.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER À LA SOLIDARITÉ :

90 M€*

Soit 180 €/an par habitant.
*Dont 67 M€ d'investissements.

Sur le vif

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES QUARTIERS

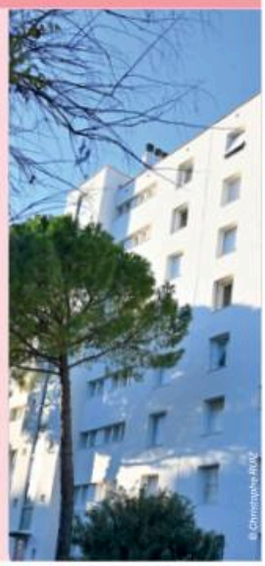
Avec la rénovation urbaine engagée à la Mosson et aux Cévennes, la Métropole porte l'une des transformations les plus ambitieuses du pays. Nouveaux espaces publics, rénovation des logements, équipements de proximité, commerces, mobilités, végétalisation : ces projets changent concrètement le quotidien des habitants et le visage de tout un territoire.



Visite de chantier de réhabilitation Carré Uranus à la Mosson (commissariat mixte et logements)

La compétence en actions

- Définir la stratégie métropolitaine du logement avec le Programme local de l'habitat.
- Soutenir la production de logements abordables et de logements sociaux.
- Aménager, gérer et entretenir les aires d'accueil des gens du voyage.
- Accompagner les quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.
- Assurer des services funéraires publics, dignes et accessibles.



Rénovation énergétique résidence Esplanade - Les Aubes, Montpellier



Résidence sociale Thelonious Monk

Nos services publics ont de la valeur

« Ce que j'aime dans mon métier, c'est de savoir que, derrière chaque dossier, il y a une situation de vie très concrète. Au Fonds de Solidarité pour le Logement, nous traitons chaque situation avec sérieux, équité et humanité, afin d'apporter la réponse la plus adaptée aux familles... »



Delphine,
Responsable d'unité Fonds de solidarité logement

4 000

↓

NOUVEAUX LOGEMENTS EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE D'ICI 2033 POUR FACILITER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Dans l'actu

Inaugurée en juin 2026, l'extension du complexe funéraire de Grammont renforce la qualité d'accueil des familles dans les moments les plus difficiles. Avec cinq nouveaux salons, des espaces repensés et apaisés, cet équipement public anticipe l'évolution des besoins et des pratiques funéraires. Un investissement de 3,4 millions d'euros qui rappelle que la mort n'est pas une marchandise, et que l'accompagnement des familles relève pleinement du service public.



Inauguration de l'extension du complexe funéraire en juin 2026

D'ici 2033

La Métropole fera du logement l'une des grandes priorités de son action, pour répondre à l'une des premières préoccupations des habitants.

Mise en œuvre du futur Programme local de l'habitat 2028-2033 pour répondre aux besoins des familles, des jeunes, des seniors et des travailleurs essentiels : permettre à celles et ceux qui font vivre le territoire de pouvoir se loger.

Développement à grande échelle du Bail Réel Solidaire pour rendre l'accession à la propriété possible aux classes moyennes, avec pour objectif dix mille habitants concernés.

Renforcement de la rénovation thermique des logements afin de les rendre plus confortables, et moins coûteux. La Métropole agit concrètement contre la précarité énergétique des habitants.



© Christophe Aviz

Villeneuve-lès-Maguelone vue du ciel

Environnement

Répondre au défi climatique, organiser sa souveraineté

Être la grande Métropole des transitions, celle qui saura faire rimer art de vivre, dynamisme, emploi et adaptation au changement climatique, telle est notre ambition.

La Métropole a fait de la transition écologique le fil conducteur de son action. Qu'il s'agisse des mobilités, de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation, des espaces publics ou de la biodiversité, une même ambition guide les politiques publiques : mieux vivre aujourd'hui tout en préparant le territoire aux défis de demain.

EN 2026, LA MÉTROPOLE VA CONSACRER POUR L'ENVIRONNEMENT :

260 M€*

Soit 520€/an par habitant.
*Dont 211 M€ d'investissements pour la Régie des eaux.

Sur le vif

LA MÉTROPOLE RÉDUIT SES FUITES D'EAU

La Régie des eaux gère l'eau potable pour 14 communes et l'ensemble de l'assainissement sur le territoire. Elle a entrepris un vaste plan de réfection sur ses 1300 kilomètres de canalisations d'eau potable. Depuis 2020, ce sont ainsi plus de 7 millions de litres qui ont été préservés passant le taux de perte global de 24% à 15%.



© Agglo Days Nîmes - AUBERT

Réparation de fuite par la Cellule Performance Réseau de la Régie des Eaux.

La compétence en actions

- Accélérer la transition écologique, à travers le développement des énergies renouvelables locales.
- Agir pour la qualité de l'air et le climat, grâce au Plan Climat Air Énergie.
- Préserver la ressource en eau, garantir une eau potable de qualité et assurer l'assainissement des eaux usées.
- Développer une agriculture durable et renforcer la souveraineté alimentaire, en soutenant l'agroécologie.
- Protéger et favoriser la biodiversité en ville comme dans les espaces naturels.



La fête du miel à Cournonsec



Fontaine d'eau potable gérée par la Régie des eaux

Nos services publics ont de la valeur

« Au Marché Gare de Montpellier (MIN), nous contribuons chaque jour à l'approvisionnement du territoire en produits frais, de qualité et en majorité locaux. Être le lien entre producteurs, grossistes et professionnels de l'alimentation afin que les habitants de la métropole puissent accéder à des produits de qualité est une mission essentielle dont je suis fière. »



© Christophe RUIZ

Gwenaëlle,
Responsable du développement commercial du MIN

0 €

C'EST LE TARIF ÉCOSOLIDAIRE DES 15 PREMIERS MÈTRES CUBES D'EAU POTABLE POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE, EN VIGUEUR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023.

Dans l'actu

Face aux canicules, la Métropole crée de nouveaux îlots de fraîcheur. Désimperméabilisation des sols, plantations d'arbres, renaturation des espaces publics, restauration des cours d'eau, développement de la nature en ville : partout où c'est possible, la Métropole agit pour faire reculer les îlots de chaleur urbains et rendre le territoire plus résilient face au changement climatique.



La source de l'Avy - Grabels

D'ici 2033

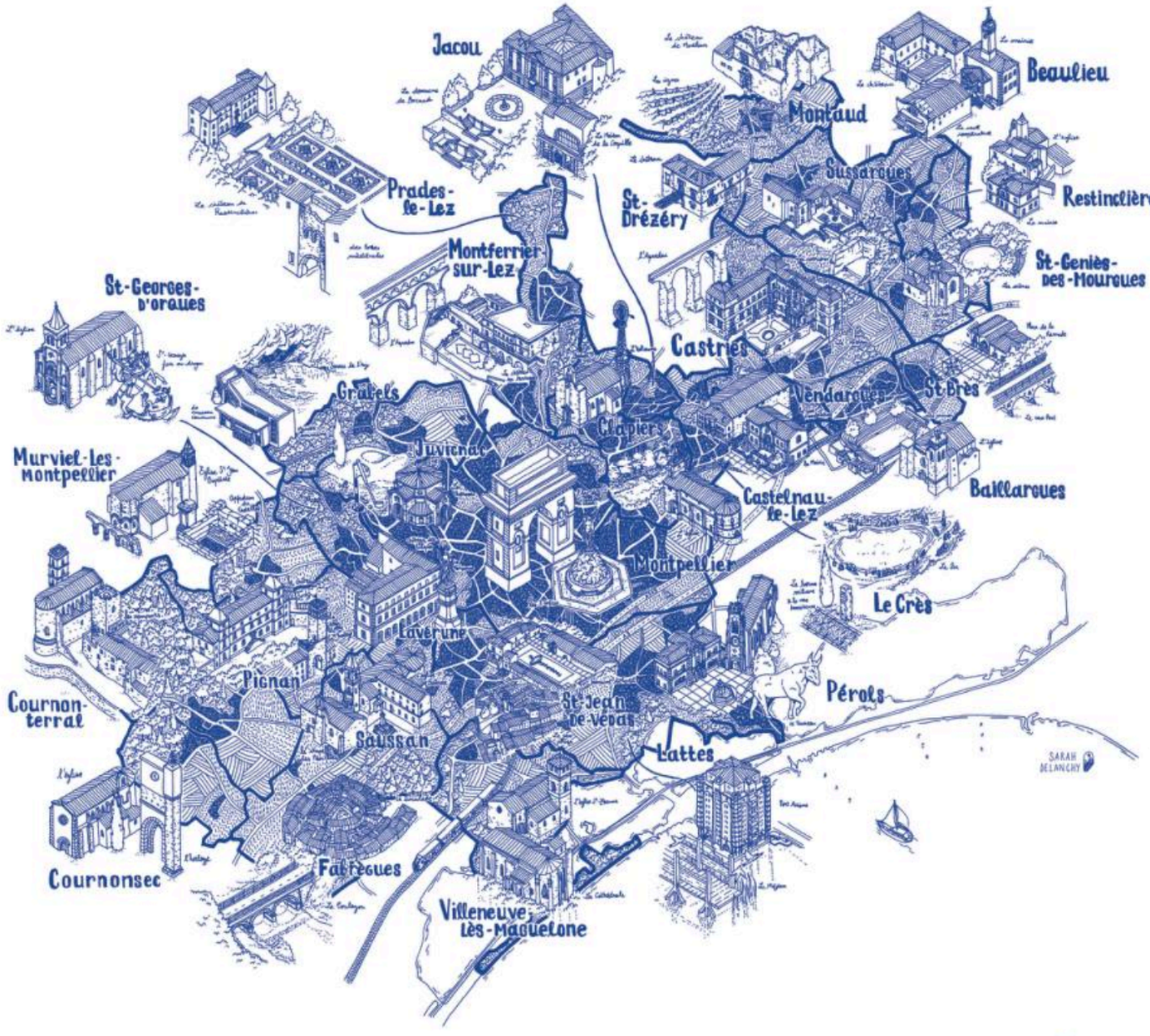
La Métropole va poursuivre sa transition écologique avec une ambition simple : protéger les ressources, réduire les émissions de carbone et renforcer la résilience du territoire face au changement climatique.

Déploiement du Schéma directeur des énergies pour réduire la dépendance aux énergies fossiles **en accélérant la production d'énergies renouvelables locales (photovoltaïque, géothermie).**

Préservation de la ressource en eau grâce aux travaux pour réduire les fuites d'eau et la modernisation de la station d'épuration Maera à horizon 2027.

Renforcement de **la souveraineté alimentaire** grâce au développement de l'agroécologie, à la protection des terres agricoles, au soutien des circuits courts et aux agriculteurs de notre territoire.

Les 31 communes de la Métropole de Montpellier



montpellier méditerranée métropole

Montpellier - Direction de la Communication - 07/2026 - Ouvert au public